



11 mars 2024

PÉTITION

Nous constatons aujourd'hui :

- Que le déménagement provisoire pour travaux, sur une période d'au moins 18 mois, des collègues de la DGRI et de la DAEI dans un immeuble en bordure de périphérique s'accompagnerait de conditions de travail inacceptables : entassement dans des open space allant jusqu'à 16 personnes conduisant à réintroduire à l'administration centrale des aménagements contraignant 4 agents à travailler face-à-face sur un même bureau ;
- Que ces conditions de travail ne font que préfigurer ce que prépare le projet de resserrement des personnels « Descartes, horizon 2024 », comme en témoigne l'installation dans des espaces collectifs de « bulles » destinées aux agents cherchant à pouvoir travailler dans le calme ;
- Que ces installations dans des espaces collectifs s'apparenterait à une mise en place d'un flex office de fait ;
- Que l'abandon des sites actuels de Regnault, Dutot, Avenue de France et Vanves pour un site de regroupement unique de leurs personnels se ferait au prix d'une perte de 25 % des surfaces disponibles actuellement équivalant à la superficie du 97-99 rue de Grenelle et impliquant un recours massif aux open space ;
- Qu'est désormais confirmée l'implantation de ce site de regroupement en banlieue, ce qui entrainera un allongement des temps de transport pour des centaines d'agents ;
- Que cet allongement des temps de transport risque de contraindre des collègues à quitter leurs postes actuels ;
- Que cette opération de regroupement menacerait même directement les emplois de toute une série de collègues, que ce soit par exemple dans le service d'accueil, dans la logistique, les centres de documentation ou encore les restaurants administratifs.

Nous refusons que des agents de l'administration centrale se voient imposer de telles dégradations de leurs conditions de travail et de vie quotidienne. Elles ne peuvent qu'engendrer une fatigue supplémentaire et de nouvelles difficultés pour assumer correctement leurs fonctions alors que beaucoup doivent déjà faire face à des surcharges de travail.

Nous refusons que des collègues puissent être menacés de perdre leurs emplois.

